



PROJET DE LOI FP : REUNION DU 21 MAI !

Pour la fédération des services publics CFE CGC :

3 DOSSIERS PRIORITAIRES :



1. Sanctuarisation du statut fonction publique
2. Urgence salariale (point d'indice et fin du tassement des grilles)
3. Protection des agents publics (accompagnement, protection fonctionnelle, observatoire réponse pénale, condamnations)

REVENDEICATIONS :

- Loi de programmation FP
- Vraie politique RH avec une GPEC pour anticiper les enjeux de la FP
- Refonte de l'évaluation professionnelle
- Ascenseur social interministériel et inter versants (grades et catégories)
- Mobilité promotionnelle transversale
- Création d'une commission de recours pour les licenciements
- Titularisation des contractuels et meilleure reprise d'ancienneté
- Formation professionnelle tout au long de la carrière

LES LIGNES ROUGES :



- Suppression des catégories A, B, C
- Rémunération au mérite
- Assouplissement licenciement pour insuffisance professionnelle



**AUCUNE LOI AMBITIEUSE POUR LA FONCTION PUBLIQUE DE DEMAIN NE POURRA
ETRE MISE EN ŒUVRE SANS LES MOYENS BUDGETAIRES A LA HAUTEUR DE
L'ENGAGEMENT DES FONCTIONNAIRES, CONTRACTUELS ET OUVRIERS D'ETAT !**